

ACCESSIBILITE DES ERP : MAITRISER LES NORMES TECHNIQUES ET APPREHENDER LEUR USAGE

: Mieux comprendre les spécificités techniques de la réglementation par une mise en situation

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Objectifs de la formation

- Maîtriser les enjeux de la loi et les modifications des nouveaux décrets et arrêtés
- Déterminer les différents usages quelles que soient ses différences et la concertation d'usagers
- Faire le point sur les modifications des prescriptions techniques et leur impact sur le cadre bâti

Animée par

- SZYJA Emilie
Designer d'espace ,

Public concernés

- Au sein des mairies ou collectivités régionales

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Accueil des participants

La loi du 11 février 2005 : cernez les enjeux et le contexte global

- - Explication du contexte réglementaire
- - Ce qui a changé en 2014 : les nouveaux décrets et arrêtés
- - Le principe de la chaîne de déplacement et ses enjeux

Handicaps et usages : opportunité ou contrainte

- - Les statistiques
- - Définition des handicaps
- - Du handicap à l'usage

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Appréhendez le rôle et les enjeux de la concertation avec les usagers et les commissions d'accessibilité

- - Définition de la concertation
- - Les acteurs de la concertation

Déjeuner

Identifiez les modifications des prescriptions techniques concernant les ERP dans un cadre bâti existant vis-à-vis des ERP neufs

- - Les abords
- - Les accès et accueil
- - Les circulations horizontales et verticales
- - Les sanitaires
- - Les portes, commandes et équipements
- - Les spécificités
- - La signalétique